

Paroisse catholique de Romont
Budget 2023 / Rapport de la commission financière

Investissements 2023

Lors de la séance du 6 décembre 2022 en compagnie du conseil de paroisse et partiellement de Monsieur le Curé Agbeti, la commission financière a examiné notamment le budget d'investissements 2023 de la paroisse catholique de Romont.

Le total les investissements prévus pour cette année 2023 s'élèvent à CHF 90'000.-

Il se composent de

- CHF 50'000 pour St Charles
L'assemblée vient d'approuver le crédit global de CHF 950'000 pour permettre de poursuivre la réaffectation et l'assainissement locaux.
Le montant des investissements prévus en 2023 à cet effet s'annonce modeste et concerne principalement la mise en route et la planification des futurs travaux.
- CHF 40'000 pour la ferme
Les investissements pour la ferme ne sont pas monnaie courante si vous me pardonnez ce jeu de mot. Il n'y a en effet pas eu d'investissement depuis 2014.
Les investissements prévus en 2023 concernent la réfection des fenêtres et porte d'entrée de la ferme, ce qui ne peut qu'apporter des améliorations quant à l'isolation thermique et phonique du bâtiment.

Grâce aux explications convaincantes de M. Benoît Chobaz, président, de Mme Stéphanie Oberson, caissière ainsi que des conseillères et conseillers paroissiaux, la commission financière préavise favorablement le budget d'investissements 2023 de la Paroisse catholique de Romont. Nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de les approuver.

Christophe Girard
Président



Marc Delabays



Jean-Marc Fasel
Secrétaire



Romont, le 20 décembre 2022 / JMF